



# Pour bâtir une Matapédia confiante, solidaire, innovante et agissante.

## DOCUMENT DE CONSULTATION

Préparé par la  
Commission d'aménagement et de développement  
de la MRC de La Matapédia

# CHANTIER CITOYEN

8 novembre 2008



**Réalisé par la Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia,  
composée de :**

M <sup>me</sup> Mélanie Tremblay	Présidente	Communautaire et citoyen
M. Éric L'Italien	Vice-président	Ressources 1
M. Yves Boudreault	Commissaire	Arts et culture
M. Dominic Fortin	Commissaire	Éducation
M. Georges Guénard	Commissaire	MRC de La Matapédia
M. Robert Poirier	Commissaire	SADC de La Matapédia
M <sup>me</sup> Lise Rivard	Commissaire	CLD de La Matapédia
M <sup>me</sup> Chantal St-Pierre	Commissaire	Affaires
M. Gilles Trépanier	Commissaire	Ressources 2
M <sup>me</sup> Jeannine Desmarais	Commissaire	Santé et services sociaux
Siège vacant	Commissaire	Jeunes

### **Rédaction**

Chantale Lavoie  
Joël Tremblay  
Raymond Bonin

### **Révision**

Raymond Bonin

### **Mise en pages**

Danielle Ouellet



**Pour une *collectivité***  
***confiante, solidaire, innovante et agissante***

---

**Vision 2007-2025 de La Matapédia**

## MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MATAPÉDIA

Il y a plus de deux ans, la MRC, le CLD et la SADC de La Matapédia entreprenaient de doter la Matapédia d'une vision de développement. Le but premier de cet exercice ? Harmoniser les actions des intervenants, des décideurs, des organismes de développement, des citoyennes et des citoyens ordinaires autour d'objectifs communs de développement et contribuer à briser le cercle de la dévitalisation dans lequel la Matapédia est malheureusement enfermée depuis près de cinquante ans.

De cette obligation de travailler de façon concertée est née la *Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia*. Composée de femmes et d'hommes œuvrant dans divers secteurs d'activités, cette commission a élaboré et diffusé la *Vision 2007-2025 de La Matapédia : Pour une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante*. Elle a aussi tenu des rencontres de consultation auprès de 600 personnes, à l'hiver et au printemps 2008, afin d'évaluer les changements qui pourraient être réalisés au cours des prochaines années sur la base de cet énoncé de vision. Le **Chantier citoyen**, qui propose aux Matapédiennes et aux Matapédiens un projet de **Charte de collectivité**, est une étape importante pour concrétiser cette vision de développement et pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

La clé de voûte de ce vaste projet est l'engagement formel du monde municipal, des organismes et des citoyens à mettre en œuvre des projets concertés et harmonisés, en lien direct avec les cibles qui auront été établies collectivement lors du *Chantier citoyen*. À défaut de quoi, les efforts consentis au cours des derniers mois et les espoirs suscités par l'adoption de notre vision de développement l'auront été en pure perte.

Vous serez à même de constater que le projet de charte soumis à la consultation est ambitieux. La Commission estime toutefois qu'il correspond aux engagements énumérés dans l'énoncé de vision et qu'il est susceptible de répondre aux aspirations des Matapédiens. Il suppose une collectivité ouverte, confiante en ses moyens et consciente de l'énorme potentiel que représentent ses ressources, tant humaines que naturelles. Mener à terme ce projet de charte de collectivité va exiger un esprit de solidarité, un dialogue franc et ouvert entre les intervenants, un respect de l'autre, de la transparence, beaucoup d'audace et aussi — il faut le dire — une bonne dose d'humilité : celle qui consiste à reconnaître que *personne ne peut réussir seul ce que tous nous pouvons faire ensemble*. C'est un projet innovant qui va au-delà des approches et des pratiques traditionnelles, et surtout, c'est un projet qui fait appel au désir des Matapédiens de passer à l'action. Il va demander des efforts soutenus de la part de tous, et ce, pour plusieurs années à venir.

Continuité ou changement ? Nous sommes convaincus d'être à un tournant déterminant de notre histoire et nous sommes persuadés que l'heure d'opérer des choix collectifs a sonné. Le *Chantier citoyen* est un pas décisif dans cette direction. C'est pourquoi nous misons sur la participation du plus grand nombre possible de citoyens pour faire de cette journée de consultation et de réflexion commune, un succès en même temps que la preuve qu'il nous est possible de bâtir une *Matapédia confiante, solidaire, innovante et agissante*.

La présidente de la Commission d'aménagement  
et de développement de la MRC de La Matapédia



Mélanie Tremblay

## Table des matières

Mot de la présidente .....	2
Partie I LES ÉLÉMENTS DU CONTEXTE, L'ÉNONCÉ DE VISION ET LE SUIVI DE LA DÉMARCHE .....	4
Partie II PROJET DE CHARTE DE COLLECTIVITÉ 2007-2025 DE LA MATAPÉDIA (Partie soumise à la consultation) .....	9
Partie III QUESTIONS SOUMISES À LA CONSULTATION .....	20

# PARTIE I

## LES ÉLÉMENTS DU CONTEXTE, L'ÉNONCÉ DE VISION ET LE SUIVI DE LA DÉMARCHÉ

### INTRODUCTION

Ce document de consultation comprend essentiellement trois parties : une première où sont présentés divers éléments nécessaires à la compréhension du projet de *Charte de collectivité*, dont l'énoncé de la vision matapédiennne de développement, une seconde, constituée du projet de charte comme tel et, finalement, une troisième consacrée aux questions auxquelles la Commission d'aménagement et de développement souhaite obtenir des réponses. Ces questions concernent les enjeux et les cibles qui sont décrits dans le projet de charte de collectivité, projet sur lequel porte la consultation et le *Chantier citoyen* comme tel.

En vue du *Chantier citoyen*, les intéressés peuvent déposer un mémoire auprès de la Commission pour donner leur point de vue sur le projet de charte de collectivité<sup>1</sup>. Ils ont jusqu'au 6 novembre pour le faire. Ces mémoires seront mis à la disposition du public sur Internet, à l'adresse de la Vitrine matapédiennne : <http://www.lamatapedia.ca>. Il est toutefois important de mentionner que, lors du chantier, il n'y aura pas de tribune particulière pour ceux qui auront déposé un mémoire. On a donc tout intérêt à s'inscrire aux divers ateliers au programme.

Les participants au *Chantier citoyen* auront la chance de se prononcer sur sept grands thèmes dont un portant sur le *renouveau politique et la démocratie*, atelier qui est obligatoire pour tous les participants. Les autres ateliers sont les suivants :

- Développement humain et social
- Environnement et ressources naturelles
- Économie, innovation et entrepreneuriat
- Santé et qualité de vie
- Éducation et formation
- Arts et culture

---

<sup>1</sup> Les mémoires doivent être expédiés à l'adresse suivante : Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia, 123, Desbiens, local 501, Amqui (Québec) G5J 3P9, à l'attention de Joël Tremblay, ou par télécopieur au numéro 418-629-3195, ou enfin, par courriel à l'adresse suivante : [vision.lamatapedia@hotmail.com](mailto:vision.lamatapedia@hotmail.com).

## **POURQUOI LA MATAPÉDIA S'EST-ELLE DOTÉE D'UNE VISION ?**

La plupart des organisations matapédiennes sont appelées à réfléchir aux orientations et aux objectifs qui doivent guider leurs actions. La démarche entourant l'adoption d'une vision de développement et d'une charte de collectivité a été mise de l'avant dans le but d'harmoniser les orientations et les actions de chacune des organisations afin d'atteindre un but commun, sur la base d'une vision de l'avenir partagée par tous. Des éléments du contexte matapédien, tels que le déclin démographique, le faible taux d'emploi et les difficultés connues dans les secteurs forestier et agricole viennent accentuer, de manière flagrante, la nécessité de se doter d'une vision positive du futur.

## **QU'EST-CE QUE LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ?**

La Commission d'aménagement a été créée par règlement de la MRC et elle a pour mandat entre autres d'élaborer une vision commune de notre développement, de la diffuser dans le milieu, de s'assurer de l'adhésion des organismes à cette vision et, enfin, de voir au suivi et à l'évaluation des actions menées par les organisations du territoire à la lumière des engagements que prévoit cette vision. La Commission est composée de 11 personnes représentant des secteurs d'activités aussi variés que possible : ceux des ressources, des affaires, de la santé, de l'éducation, de la jeunesse, de la culture et du développement communautaire. La MRC, le CLD et la SADC sont aussi représentés sur cette commission.

## **QUEL EST L'ÉNONCÉ DE VISION DE LA MATAPÉDIA ?**

Une vision est une projection de ce que nous voulons devenir comme collectivité. Elle est essentiellement un mobile d'action appelé à orienter nos décisions. Même et surtout en situation difficile, il est plus sage d'adopter une vision positive du futur. Celle-ci doit être mise de l'avant par les leaders et partagée (acceptée) par les intervenants et les citoyens en général, lesquels sont naturellement appelés à la soutenir. La vision doit être inspirante ; elle doit avoir une portée suffisante, en d'autres termes, elle doit en valoir la peine. L'énoncé de la vision pour la Matapédia se lit comme suit :

### **VISION 2007-2025 DE LA MATAPÉDIA**

**POUR UNE COLLECTIVITÉ CONFIANTE, SOLIDAIRE, INNOVANTE ET AGISSANTE.**

**À compter de maintenant, les Matapédiennes et les Matapédiens s'engagent résolument sur la voie du renouveau politique, du développement humain et social et du relèvement économique pour faire face aux défis du présent et du futur.**

## **Pour ce faire, les Matapédiennes et les Matapédiens veulent...**

**Voir émerger des leaders visionnaires** sur l'ensemble du territoire pour construire une véritable collectivité solidaire.

**Voir les dirigeants et les acteurs** socio-économiques se faire créatifs et inventifs, encouragés et soutenus en ce sens par les leaders.

**Voir les résidant(e)s de tous les âges** adhérer au principe de développement durable et multiplier les initiatives pour tirer profit des ressources humaines, naturelles et économiques du territoire.

**Voir l'enfant** s'épanouir dans un environnement familial et social sécuritaire et être soutenu par une communauté mobilisée en faveur de ses choix et de ses réussites personnelles tout au long de sa vie.<sup>2</sup>



## **QUELS ONT ÉTÉ LES TRAVAUX DE LA COMMISSION JUSQU'À PRÉSENT ?**

C'est à l'automne 2006 qu'ont débuté les travaux de la Commission, dont le premier mandat consistait à énoncer une vision d'avenir rassembleuse pour l'ensemble de la Matapédia. Pour ce faire, la Commission a réuni un groupe de citoyens oeuvrant dans divers domaines d'activités, groupe qui a préparé une position de vision de développement. Acceptée par la Commission d'abord, la *Vision 2007-2025 de La Matapédia : Pour une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante* a ensuite été adoptée à l'unanimité par le CLD, la MRC et la SADC de La Matapédia.

La Commission a par la suite effectué une tournée afin de rencontrer les décideurs et les représentants d'organismes impliqués dans le développement. Les objectifs de ces rencontres étaient de présenter l'énoncé de vision et d'inviter les milieux locaux à participer à des ateliers de réflexion visant, entre autres choses, à déterminer quels pourraient être les changements à réaliser sur le territoire en lien avec la nouvelle vision matapédienne.

En mai 2008, la Commission a tenu une rencontre de concertation avec les organismes de portée régionale. Les participants ont été amenés à réfléchir sur les principaux enjeux liés au développement de la Matapédia dans divers domaines (développement humain et social, environnement, ressources naturelles, etc.) et à proposer les changements nécessaires en lien avec ces enjeux. Des rencontres ont également eu lieu avec des jeunes, notamment ceux du Centre matapédien d'études collégiales et ceux fréquentant les maisons des jeunes pour les inviter à réfléchir à l'avenir de leur région et à faire des propositions, s'ils le souhaitaient, relativement à la vision de développement et aux changements à apporter. Globalement, près de 600 personnes ont ainsi été interpellées sur l'avenir de la Matapédia.

<sup>2</sup> Le document complet décrivant la Vision 2007-2025 de La Matapédia peut être obtenu à l'adresse Internet suivante : <http://www.lamatapedia.ca>

À l'été, un sous-comité de la Commission d'aménagement et de développement a élaboré le projet de *Charte de collectivité 2007-2025 de La Matapédia*. Le travail de la Commission a principalement consisté à faire ressortir les éléments majeurs issus des activités de consultation tenues en cours d'année. À partir de ces éléments, la Commission a identifié les *cibles* (ou les résultats) qui devraient être atteintes en 2025 afin de concrétiser la vision matapédienne. Le projet de charte de collectivité et les cibles qu'il propose ont été adoptés par la Commission en septembre. Le projet a aussi fait l'objet d'une présentation auprès des maires et des administrateurs du CLD et de la SADC de La Matapédia.

## **QU'EST-CE QU'UNE CHARTE DE COLLECTIVITÉ ?**

Une charte de collectivité est un document signé par un ensemble d'intervenants et d'organismes qui s'engagent à travailler en partenariat à l'atteinte de certaines cibles (ou résultats) en matière de développement. Dans le cas de la Matapédia, un projet de charte a été élaboré et fait l'objet de la présente consultation. Il décrit les cibles que les Matapédiens s'engageraient à atteindre d'ici 2025 afin de matérialiser la vision de développement adoptée. Une fois signée par les différents intervenants, sur une base volontaire, cette charte constituerait un engagement clair de ceux-ci, et de la collectivité en général, à travailler en partenariat, à respecter les cibles proposées et à mener des actions destinées à les atteindre.

## **QUEL EST LE BUT DU *CHANTIER CITOYEN* ?**

Le *Chantier citoyen* est un exercice consultatif au sein duquel les Matapédiennes et Matapédiens sont invités à exprimer leur point de vue sur le projet de charte de collectivité. Il repose surtout sur un vaste travail en ateliers où les participants seront amenés à identifier les obstacles ou les potentiels à l'atteinte de cibles proposées à l'intérieur du projet en question. C'est une occasion, pour les citoyens de la Matapédia, de valider les différentes cibles et d'établir des priorités parmi celles-ci. Enfin, les participants au *Chantier citoyen* seront invités à proposer des pistes d'actions dans l'idée de permettre d'atteindre les différentes cibles retenues.

## **QUE SE PASSERA-T-IL APRÈS LE *CHANTIER CITOYEN* ?**

La Commission d'aménagement et de développement procédera ensuite à une révision du projet de charte en tenant compte des commentaires exprimés lors du *Chantier citoyen*. Un moment clé sera certainement l'éventuelle signature de la *Charte de collectivité* par les organisations matapédiennes. Après quoi, des efforts importants devraient normalement être consentis pour mettre de l'avant des projets cadrant avec les engagements pris à l'intérieur de la *Charte de collectivité 2007-2025 de La Matapédia*. À cet effet, la Commission pourrait jouer un rôle facilitant en créant un lieu de dialogue entre les signataires de la Charte pour qu'ils puissent mettre en place une planification qui identifierait les projets prioritaires dans lesquels la communauté matapédienne s'engagerait à s'investir intensément et à court terme.

Une telle planification devrait être appuyée par des mécanismes permettant de mesurer l'atteinte des cibles prévues et la réalisation des engagements pris à l'intérieur de la *Charte de collectivité*. À titre d'exemple, des indicateurs de performance pourraient permettre d'évaluer l'atteinte ou non des cibles et offrir aux organisations la possibilité de réorienter leurs politiques ou les actions entreprises en fonction de nouvelles priorités.



La Commission accordera une attention particulière à la mise en route et à l'avancement des projets qui seront inclus dans cette planification régionale. Par souci de transparence et pour responsabiliser les organismes et susciter un engouement par rapport à la vision de développement, les avis et rapports produits par la Commission seront largement diffusés.

Il est clair que le plus grand défi qui se posera à nous sera de susciter l'adhésion et l'engagement du milieu et de faire en sorte qu'il ait la capacité d'entreprendre et, surtout, de mener à terme des actions structurantes en lien avec la *Vision de développement* et la *Charte de collectivité*. Un rendez-vous régional précédant les élections municipales — qui ont lieu à tous les quatre ans — permettrait à l'ensemble des Matapédiens et à leurs représentants élus de renforcer leurs liens, de dresser un bilan du chemin parcouru et d'identifier les projets collectifs devant faire l'objet d'une attention particulière au cours du prochain mandat.

## **PARTIE II**

# **PROJET DE CHARTRE DE COLLECTIVITÉ 2007-2025 DE LA MATAPÉDIA [PARTIE SOUMISE À LA CONSULTATION]**

## AVANT-PROPOS

Au moment où la Matapédia se retrouve plus que jamais confrontée à des choix déterminants pour son avenir, l'appropriation d'une vision régionale doit offrir à la population une opportunité de concertation et de prise en charge essentielle pour qu'elle puisse relever les multiples défis qui l'attendent au cours des prochaines années.

Les défis sont immenses et bien des obstacles se dressent pour décourager les Matapédiens de mettre en œuvre leur vision d'avenir. Il est illusoire de croire que les recettes du passé permettront de briser le cercle de la dévitalisation dans lequel la Matapédia est enfermée depuis plus d'un demi-siècle. Les Matapédiens le disent clairement : l'heure est à l'innovation, au courage, à la détermination, à l'audace et au rassemblement des citoyens, des élus et des décideurs, pour le bien-être de la collectivité, dans le présent et le futur.

L'adhésion à la vision, bien qu'essentielle et primordiale, doit se traduire par un engagement dans un projet collectif qui répondra aux aspirations des Matapédiens. Il importe de matérialiser la vision dans un projet au sein duquel chacun sera un acteur responsable et contribuera à l'atteinte de la vision. Il nous faut imaginer un projet matapédien qui aura une portée d'une génération, qui intégrera toutes les sphères de l'activité humaine et qui impliquera le plus grand nombre d'acteurs possible vers l'atteinte de résultats collectifs. Imaginons un projet qui repose sur des valeurs de respect, de transparence et de cohérence entre les actions menées et la vision. Imaginons un projet collectif durable qui deviendrait un exemple d'excellence rurale au Québec.

La compétition autant que l'envie n'ont plus leur place. La Matapédia perd trop à se diviser. Nous sommes à l'heure du partage, de l'entraide et du réseautage où chaque secteur du territoire offre un potentiel de développement à optimiser. Il est impératif d'innover pour relever de nouveaux défis et redonner aux Matapédiens une nouvelle énergie qui leur permettra de s'engager avec confiance dans l'avenir. Tels sont les objectifs poursuivis par le projet de *Charte de collectivité* qui suit.

Finalement, par l'adhésion à la *Charte de collectivité*, les Matapédiennes et Matapédiens doivent être conscients qu'ils acceptent d'intégrer le processus mis en place par la Commission pour évaluer l'atteinte des cibles de la *Vision de développement*.

## PROJET DE CHARTE DE COLLECTIVITÉ 2007-2025 DE LA MATAPÉDIA

*Ce projet de Charte de collectivité matapédienne précise les engagements de renouveau politique, de redressement économique et de développement humain et social dans lesquels les organismes, les entreprises et les citoyens devront s'investir fermement afin de concrétiser la Vision 2007-2025 de La Matapédia. Cette charte constitue un engagement volontaire de l'ensemble des intervenants à contribuer à la prise en charge du développement matapédien et à mettre de l'avant des actions cohérentes, et ce, dans un souci de complémentarité. En adhérant à cette charte, les Matapédiens s'engagent :*

### ***En ce qui concerne le développement humain et social...***

- à travailler à la rétention et l'accueil de nouveaux résidants afin de relever le défi démographique,
- à contrer l'absence de relève dans le secteur communautaire,
- à favoriser la transmission des savoirs et des savoir-faire entre les générations,
- à entretenir une vie communautaire riche et diversifiée.

### ***En ce qui concerne l'environnement et les ressources naturelles...***

- à améliorer la qualité de l'environnement,
- à assurer un équilibre entre le renouvellement des ressources, le développement économique et les impacts sur le milieu de vie,
- à instaurer des filières mettant à profit l'ensemble des ressources du territoire.

### ***En ce qui concerne le secteur économique...***

- à mettre en place des outils novateurs permettant la rétention, l'expansion, l'implantation et la création d'entreprises,
- à développer une culture d'achat local basée sur la qualité des produits et des services,
- à favoriser une industrie touristique durable et intégrée,
- à développer une culture entrepreneuriale,
- à mettre en place des infrastructures régionales agissant en soutien au développement industriel matapédien.

### ***En ce qui concerne le renouveau politique et la démocratie...***

- à revoir l'ensemble des structures municipales afin que la région parle d'une seule et même voix,
- à faire les efforts de concertation nécessaires afin de répondre adéquatement aux défis du développement,
- à susciter le sentiment de fierté et d'appartenance à la Matapédia,
- à favoriser une plus grande participation citoyenne.

### ***En ce qui concerne la santé et la qualité de vie...***

- à rendre accessibles des services et des infrastructures de qualité,
- à encourager la prise en charge de sa santé,
- à assurer un milieu de vie serein et sécuritaire;

***En ce qui concerne l'éducation et la formation...***

- à valoriser collectivement l'éducation et la formation,
- à contrer activement le décrochage scolaire,
- à hausser le niveau de scolarisation,
- à maintenir un réseau scolaire viable répondant aux besoins de la population.

***Pour les arts et la culture...***

- à préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel matapédien,
- à reconnaître l'apport des arts et de la culture comme facteur de développement économique,
- à assurer une offre culturelle diversifiée et de qualité,
- à soutenir l'existence de médias qui répondent aux besoins du milieu.

# LES CIBLES RATTACHÉES À LA CHARTE

Les cibles suivantes font partie intégrante de la *Charte de collectivité*. Elles font état des résultats prioritaires que la collectivité matapédiennne s'engage à atteindre pour 2025. Elles ont été élaborées à partir des nombreuses activités de consultation tenues en 2008 auprès de 600 citoyens (tournée de la Commission, ateliers locaux et rencontre auprès des intervenants régionaux). Ces cibles sont en lien avec les engagements prévus à l'énoncé de vision, soit le renouveau politique, le développement humain et social et le redressement économique. Elles ont un caractère confiant, solidaire, innovant ou agissant, et représentent une réponse collective aux enjeux matapédiens.

## Thème 1 : Développement humain et social

### Enjeu 1

#### La démographie

**Cible 1 :** En 2025, on compte sur le territoire matapédiennne plus de 20 000 citoyens. La vitalité du milieu économique et le maintien de services dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des loisirs et de la culture font de la Matapédia un territoire attrayant qui permet la rétention de la population et l'accueil de nouveaux résidents de tous les âges. Les intervenants ont également accentué leurs efforts de concertation et ont mis en place des outils d'orientation permettant aux jeunes qui désirent revenir dans leur région après leurs études d'occuper certains emplois nécessitant une relève professionnelle ou pouvant combler de nouveaux secteurs d'activité.

### Enjeu 2

#### La reconnaissance de l'implication bénévole comme facteur de développement de la collectivité

**Cible 2 :** En 2025, le bénévolat matapédiennne est structuré, efficace, valorisant et soutenu financièrement. Le secteur échappe ainsi à l'absence de relève et à l'épuisement des bénévoles, puisqu'il repose sur l'atteinte de résultats concrets visant le développement de la collectivité et la valorisation des individus.

### Enjeu 3

#### La transmission des savoirs et des savoir-faire des aînés aux générations futures

**Cible 3 :** En 2025, les aînés prennent une part active au développement économique et social de la Matapédia. Des mécanismes, tel le mentorat, sont d'ailleurs mis en place dans une perspective de transmission des savoirs et des savoir-faire, tant sur les plans professionnel que culturel.

### Enjeu 4

#### Le maintien d'une vie communautaire accessible

**Cible 4 :** En 2025, une vie communautaire riche et diversifiée est accessible pour la population. Cette vie communautaire permet des échanges conviviaux entre les citoyens. Les lieux publics, les événements et les médias agissent en support à cette vie de communauté.

## **Thème 2 : L'environnement et les ressources naturelles**

### **Enjeu 1**

#### **La préservation d'un environnement sain**

**Cible 5 :** En 2025, la préservation de l'environnement est une mentalité bien ancrée chez les citoyens, les décideurs et au sein des entreprises. Les autorités municipales agissent de façon responsable quant à l'application des normes et règlements qui permettent le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'environnement et une saine gestion des matières résiduelles. On accorde une attention particulière à l'eau, qui est un enjeu d'ordre international. La réduction à la source ainsi que l'augmentation des matières recyclées, compostées, réutilisées ou valorisées permettent de surpasser l'objectif national des matières pouvant être mises en valeur annuellement. La présence d'un projet structurant, qui utilise les résidus domestiques et commerciaux pour une production énergétique propre, permet, entre autres, l'atteinte de cet objectif.

### **Enjeu 2**

#### **L'exploitation des ressources naturelles dans une perspective de développement durable et intégré**

**Cible 6 :** En 2025, les Matapédiens se sont pleinement approprié l'exploitation des ressources naturelles (agriculture, vent, forêt, eau, etc.). Objet de fierté pour les Matapédiens, l'exploitation de l'ensemble des ressources naturelles est assurée par une relève audacieuse et innovante. Cette relève met en valeur ces ressources selon leur plein potentiel et non en fonction d'intérêts locaux divergents. Cette exploitation cohérente des ressources repose sur un équilibre entre leur renouvellement, le développement économique de la collectivité et les impacts prévisibles sur les divers milieux de vie (humain, faunique, aquatique, floristique, etc.).

### **Enjeu 3**

#### **Le développement de filières spécifiques aux ressources naturelles dans une perspective de diversification économique**

**Cible 7 :** En 2025, la Matapédia est reconnue pour la qualité des filières reposant sur l'exploitation des ressources naturelles (production, transformation et mise en marché). Ces filières intègrent de façon complémentaire les marchés local, national et international. Basées sur des productions traditionnelles ou en développement, ces filières sont créatrices de richesse et valorisent les individus qui en sont les artisans.

## Thème 3 : Économie, innovation et entrepreneuriat

### Enjeu 1

#### Le redressement de l'économie matapédienne dans un contexte concurrentiel

**Cible 8 :** En 2025, les secteurs économiques inexploités sont comblés par des micro-entreprises, des entreprises et des industries qui valorisent le potentiel humain de la région et qui se distinguent par l'unicité (caractère unique) des produits et services qu'elles offrent. Les intervenants régionaux ont mis en place des leviers économiques permettant la rétention, l'expansion, l'implantation et la création d'entreprises.

**Cible 9 :** En 2025, les commerces et les entreprises industrielles de la région répondent en qualité et en quantité à la majorité des besoins de la population, favorisant ainsi l'achat local.

### Enjeu 2

#### Le développement d'une industrie touristique durable et intégrée

**Cible 10 :** En 2025, la Matapédia est reconnue pour la qualité de son créneau touristique qui est celui de l'écotourisme. La qualité et la diversité de l'offre nature, sa promotion et le développement de forfaits en lien avec d'autres produits touristiques contribuent grandement à la rétention de la clientèle touristique. La région profite donc pleinement des retombées économiques de ce secteur.

### Enjeu 3

#### Le développement d'une culture entrepreneuriale

**Cible 11 :** En 2025, une étroite collaboration des milieux éducatifs et des affaires contribue à sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat. Cette sensibilisation permet à certains créneaux économiques sous-développés de la Matapédia d'être comblés et de développer des secteurs d'emplois qui nécessitent du personnel qualifié. Les principes qui guident l'entrepreneuriat matapédien sont la qualité du service à la clientèle, l'acquisition des connaissances administratives et professionnelles ainsi que la recherche et le développement. Les institutions financières et les organismes de développement économique agissent en soutien aux entrepreneurs désireux de démarrer leur entreprise.

### Enjeu 4

#### La présence et l'utilisation d'infrastructures permettant l'accueil de nouvelles industries

**Cible 12 :** En 2025, la Matapédia compte un parc industriel régional qui comprend des industries, un motel industriel, un guichet multiservices ainsi qu'un incubateur d'entreprises permettant de soutenir les promoteurs matapédiens dans la recherche, le développement, la promotion et la mise en marché. Quant aux voies de communications et aux services de transports intermodaux, ils sont disponibles, de bonne qualité et contribuent au développement économique de la région.



## Thème 4 : Renouveau politique et démocratie

### Enjeu 1

#### La représentativité politique

**Cible 13 :** En 2025, les municipalités sont regroupées solidairement dans *une MRC, une ville*<sup>3</sup>, concurrentielle au niveau national et mondial. L'élection d'un préfet au suffrage universel est devenue un débat stérile. Les anciennes municipalités conservent leur nom et un comité élu par la population locale est chargé de la gestion de certains services de proximité.

### Enjeu 2

#### La participation citoyenne au sein des institutions démocratiques

**Cible 14 :** En 2025, les institutions sont engagées dans le développement de leur communauté. Elles dégagent une image positive qui démontre les réelles possibilités de contrer les effets de la dévitalisation. Cette nouvelle image amène un renouveau citoyen puisqu'elle incite des leaders émergents à participer au sein d'institutions qui valorisent l'implication citoyenne.

**Cible 15 :** En 2025, des outils visant l'information et la consultation de la population sont mis en place par les élus municipaux afin de susciter une plus grande adhésion et une participation plus active des citoyens à des projets collectifs.

### Enjeu 3

#### La capacité des organismes matapédiens à répondre adéquatement aux défis du développement

**Cible 16 :** En 2025, une nouvelle structure politique permet de contrer les effets négatifs de la dévitalisation. Cette transformation est soutenue par un personnel compétent et des organismes de développement stimulés à l'accompagner.

**Cible 17 :** En 2025, les élus municipaux ont une vision régionale du développement porteuse d'un projet collectif auquel adhère la communauté. Cette vision permet des investissements ciblés dans des projets régionaux structurants.

### Enjeu 4

#### L'affirmation d'un sentiment d'appartenance à la collectivité matapédienne

**Cible 18 :** En 2025, les Matapédiens se sont forgé une identité qu'ils sont fiers d'afficher. La population ne se pose plus la question de son appartenance à la Gaspésie ou au Bas-Saint-Laurent. Elle est fière d'être de la Matapédia et d'entretenir des relations avec les deux régions administratives. De même, l'appartenance à sa localité n'est en contradiction avec le sentiment d'appartenance à la Matapédia.

<sup>3</sup> Le choix de devenir une Ville / MRC revient aux municipalités locales. Pour que la MRC devienne une ville, cela implique un regroupement des municipalités qui la composent en une seule Ville / MRC. Dans ce cas, c'est un décret gouvernemental qui précise les compétences de la nouvelle Ville / MRC. Les pouvoirs et les responsabilités attribués au préfet, au conseil de la MRC et au secrétaire-trésorier sont respectivement exercés par le maire, le conseil de la ville et le greffier. La Ville / MRC est divisée en districts électoraux (nombre à déterminer) représentés par un conseiller au sein du conseil de la Ville. La nouvelle ville composée d'un conseil allégé a plus de facilité à prendre des décisions sur les dossiers d'ordre supralocal. La ville adopte un budget pour l'ensemble de son territoire en vertu de *Loi sur les cités et villes*. Les anciennes municipalités conservent leur nom et deviennent des quartiers. Ainsi, la Ville / MRC serait composée de 18 quartiers. Le nombre de quartiers peut toutefois être modifié par règlement de la Ville / MRC. Un conseil de quartier (organisme consultatif non élu mais désigné par le conseil de la Ville / MRC) est constitué pour chaque quartier qui en fait la demande. Son rôle est de s'assurer de la qualité des services de proximité : émission des permis, traitement des plaintes, entretien des rues, desserte en aqueduc et égout, loisir, culture, etc...

## Thème 5 : Santé et qualité de vie

### Enjeu 1

#### L'accessibilité à des services et à des infrastructures de santé

**Cible 19 :** En 2025, les Matapédiens prennent en charge leur santé personnelle et reconnaissent les effets bénéfiques qu'elle peut avoir sur leur qualité de vie. Pour ce faire, ils s'approprient les services d'activités physiques et en développent de nouveaux, adaptés à leurs besoins. Aussi, les infrastructures et les services de sports et de loisirs présents sur le territoire sont consolidés grâce à des partenariats entre le milieu municipal et scolaire, les entreprises et les organismes de loisirs.

### Enjeu 2

#### L'accessibilité à des soins de santé de qualité

**Cible 20 :** En 2025, tous les Matapédiens ont accès à un médecin de famille qui sait les orienter vers des soins spécialisés si nécessaire. On retrouve des professionnels présents à des périodes fixes pour desservir la clientèle locale. De plus, les aidants naturels comptent sur un soutien constant du réseau de la santé et de la communauté lorsque les aidés choisissent de ne pas être hébergés dans l'un des établissements mis à leur disposition.

### Enjeu 3

#### Le maintien d'un milieu de vie serein et sécuritaire

**Cible 21 :** En 2025, les Matapédiens bénéficient d'un milieu de vie alliant calme et sérénité ainsi que dynamisme et prospérité. Les services de sécurité sont suffisants et suffisamment efficaces pour assurer un climat de vie sécurisant pour tous. D'autre part, une responsabilisation individuelle et collective des citoyens permet de maintenir un milieu de vie de qualité et d'assurer la sécurité et la préservation des biens publics.

### Enjeu 4

#### L'accessibilité à des services de proximité favorisant la qualité de vie

**Cible 22 :** En 2025, la Matapédia est une référence en matière de prise en charge par le milieu grâce à ses nombreuses coopératives de services dispersées sur tout le territoire. Ces services de proximité permettent aux communautés locales d'avoir accès à des services de base de façon régulière.

## Thème 6 : Éducation et formation

### Enjeu 1

#### Le décrochage scolaire et le niveau de scolarisation

**Cible 23 :** En 2025, le niveau de scolarisation est élevé dans la Matapédia. D'une part, le taux de décrochage est inférieur à la moyenne québécoise et de plus en plus de garçons terminent leurs études. D'autre part, certains jeunes diplômés et des aînés scolarisés choisissent la Matapédia comme terre d'accueil.

### Enjeux 2

#### La cohésion des structures scolaires

**Cible 24 :** En 2025, même si le nombre d'écoles a diminué sur le territoire, les structures scolaires sont stables et viables. Une concertation efficace entre les institutions scolaires, assurée par des personnes compétentes et neutres, permet de maintenir des écoles à vocations particulières différentes et complémentaires qui rejoignent l'ensemble des jeunes de la région et qui correspondent à leurs besoins spécifiques.

**Cible 25 :** En 2025, le milieu scolaire a développé des services reconnus à l'échelle québécoise pour accompagner certains jeunes qui ne suivent pas la voie traditionnelle de formation. En effet, le milieu scolaire propose des voies alternatives pour mettre à profit les capacités d'apprentissage de tous les jeunes avec la possibilité de diplomation.

### Enjeu 3

#### L'accessibilité à une formation de qualité adaptée aux besoins du milieu

**Cible 26 :** En 2025, on retrouve dans la Matapédia une offre de formation diversifiée et certains créneaux de formation reconnus. Une formation continue et décloisonnée permet de valoriser et de responsabiliser les individus, d'améliorer le rendement des entreprises tout en contribuant au développement économique de la région.

**Cible 27 :** En 2025, le milieu scolaire offre les services nécessaires (garderies, transport, etc.) permettant l'accès et l'intégration de l'apprenant au sein des divers lieux de formation.

### Enjeu 4

#### La qualité de l'accompagnement des élèves

**Cible 28 :** En 2025, l'éducation fait l'objet d'une préoccupation collective. À cet égard, des ressources sont assurées pour maintenir des services adéquats auprès des élèves. Le personnel est stable, bien intégré dans la vie de la communauté et, plus spécifiquement, dans les milieux scolaires. Les parents, soutenus par le milieu scolaire, sont sensibilisés à l'importance de l'éducation et au rôle d'encadrement et de soutien qu'ils doivent apporter à leur enfant afin de favoriser la réussite.

## **Thème 7 Arts et culture**

### **Enjeu 1**

#### **La préservation et la mise en valeur des éléments significatifs du patrimoine culturel matapédien**

**Cible 29 :** En 2025, l'ensemble des biens patrimoniaux, des savoirs et des savoir-faire qui ont une signification régionale importante sont conservés et mis en valeur dans un souci d'authenticité. Les décideurs et les citoyens sont fiers de leur patrimoine, de leur histoire et des paysages qui composent le territoire et ils reconnaissent l'apport du patrimoine au développement économique et culturel de la région.

### **Enjeu 2**

#### **L'accessibilité à une offre culturelle diversifiée et de qualité**

**Cible 30 :** En 2025, les infrastructures et les services culturels ont fait l'objet d'une planification régionale réaliste de la part des élus municipaux. Cette planification a permis le maintien et la consolidation de plusieurs services culturels de base.

**Cible 31 :** En 2025, l'offre culturelle est diversifiée et de qualité. Elle est concurrentielle et complémentaire aux marchés extérieurs et elle est soutenue par la population. Cette offre se caractérise par des conditions intéressantes de pratique qui font de la Matapédia une terre d'accueil attrayante et inspirante pour des artistes et artisans de l'extérieur. On voit aussi émerger certains événements culturels matapédiens à l'échelle nationale.

### **Enjeux 3**

#### **L'existence de médias répondant aux besoins du milieu matapédien**

**Cible 32 :** En 2025, les médias qui couvrent le territoire matapédien ont su composer avec les effets de la convergence médiatique et diffusent une information de qualité qui fait état des enjeux de développement propres à la région. Ces médias remplissent leur plein rôle citoyen en permettant aux différents acteurs un échange d'idées autour de ces enjeux. Selon leur portée, les médias contribuent à raffermir le sentiment d'appartenance à une communauté de proximité ainsi qu'à la Matapédia.

# PARTIE III

## QUESTIONS SOUMISES À LA CONSULTATION

1. Quelles sont les forces que possède la Matapédia et les opportunités qui s'offrent à elle pour atteindre chacune des cibles proposées ? Quelles sont les menaces ou les contraintes qui peuvent ralentir ou empêcher la Matapédia d'atteindre ces cibles ? Ces contraintes vous paraissent-elles insurmontables ?
2. Êtes-vous en accord avec les cibles proposées ?
3. Quelles sont les pistes d'actions éventuelles ou existantes qui permettraient d'atteindre ces cibles ? Selon vous, qui devrait(aient) être responsable(s) de la mise en œuvre de ces pistes d'actions ?
4. Pour chaque thème, identifier quelles cibles devraient faire l'objet d'une attention particulière au cours des cinq (5) prochaines années. Établir un ordre de priorité des cibles pour chaque thème.
5. Dans l'ensemble, adhérez-vous au projet de charte de collectivité qui vous est soumis ? Dans l'éventualité où vous représenteriez un organisme, croyez-vous que celui-ci accepterait d'adhérer à un tel projet et de contribuer à sa mise en œuvre ?